

secrétaire parlementaire étant absents, puis-je poser ma question au ministre suppléant s'il y en a un, sinon, au premier ministre? Le ministre étudiera-t-il la pétition de M. Herman Weisz qui a été mentionnée antérieurement aujourd'hui et dans laquelle il est allégué qu'une sérieuse injustice a été commise à l'égard d'un fonctionnaire? Fera-t-il une déclaration pour réparer l'injustice s'il découvre qu'elle existe?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je prends très volontiers note de la question, au nom du ministre.

\* \* \*

### L'IMMIGRATION

#### L'OFFRE D'AIDE DE CERTAINS GROUPES ETHNIQUES QUANT À L'ACCUMULATION DES APPELS

**M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Je me sens un peu embarrassé parce que le député de Parkdale y a fait allusion, au moyen d'un recours à l'article 43 du Règlement. Mais ma question est probablement justifiée. A cause du suicide tragique à Toronto d'une Polonaise qui est arrivée au Canada en 1968 et dont la déportation a été ordonnée hier, le gouvernement étudiera-t-il, de toute urgence, une proposition demandant d'inviter les leaders des communautés ethniques du Canada à aider le gouvernement à mettre au point un mécanisme rapide et équitable qui permette de résoudre le grave problème que pose un arriéré important de demandes adressées à la Commission d'appel, et sur lesquelles on ne s'est pas encore prononcé?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Le ministre a déclaré en plusieurs occasions, qu'il envisage l'adoption d'une nouvelle loi qui permettra de résoudre certains des problèmes que pose cet arriéré. Bien entendu, officieusement il a tenu des consultations avec divers représentants de groupes ethniques répartis dans tout le Canada. Il peut également compter sur l'aide des députés, dont un bon nombre de membres de notre parti, qui lui ont donné des conseils précieux sur les questions relatives aux groupes ethniques.

#### LE SUICIDE D'ALICIA WIERCIOCH—DEMANDE D'ENQUÊTE

**M. Stanley Haidasz (Parkdale):** Le premier ministre pourrait-il demander au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration de faire enquête sur les circonstances entourant la mort d'Alicia Wierciocch?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Les circonstances, dans la mesure où elles concernent notre administration, sont assez bien connues. La demande a été rejetée il y a plusieurs mois et l'avocat de l'appelant a interjeté appel. L'appel était pendant sans qu'aucune mesure ne soit prise à cet égard quand la personne est décédée. A cette époque, les gens de la Main-d'œuvre et de l'Immigration ne semblaient pas vouloir pousser les choses. Nous attendions que l'on prenne des mesures conformément à la motion déposée à la Cour fédérale. Pour

ce qui est des autres circonstances, je ne crois pas qu'elles relèvent du gouvernement.

**M. W. B. Nesbitt (Oxford):** Le premier ministre voudrait-il envisager le congédiement de certains membres de la Commission d'appel de l'immigration?

**Des voix:** Bravo!

**M. l'Orateur:** A l'ordre.

#### LA MODIFICATION DES RÈGLEMENTS

**M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord):** Il s'agit d'une courte question supplémentaire. A la lumière des faits ressortant des questions que j'ai posées et de celles posées par d'autres députés relativement à la politique canadienne d'immigration, le premier ministre pourrait-il nous dire si on a songé à modifier les règlements régissant l'immigration, surtout quand des gens méritants doivent attendre tandis que d'autres ont la permission d'entrer au Canada?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Je vais me renseigner. Le député a fait allusion à une commission. Je ne suis pas sûr de quelle commission il s'agit.

• (1500)

**M. Woolliams:** Puis-je répéter ma question? Je croyais, peut-être à tort, l'avoir clairement énoncée. A la lumière des faits qu'ont révélés les questions et les réponses concernant l'immigration, le gouvernement songe-t-il à modifier la politique d'immigration de façon que les demandes des gens qui le méritent soient examinées et les autres écartées?

**Le très hon. M. Trudeau:** Monsieur l'Orateur, je demanderai au ministre de prendre connaissance de la question du député. Je ne parviens toujours pas à savoir précisément à quel genre de commission il s'est reporté.

**M. l'Orateur:** Je crois que le député de Regina-Lake Centre désire poser une question supplémentaire, mais je signale à nouveau à la Chambre que nous sommes à court de temps. Un certain nombre de distingués représentants de la quatrième et de la cinquième rangées n'ont pu prendre la parole hier, et je voudrais pouvoir la leur accorder aujourd'hui.

#### L'ORDRE D'EXPULSION DE TUAN VU—DEMANDE D'UNE RÉVISION

**M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre):** Monsieur l'Orateur, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Voudrait-il, en collaboration avec le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration, demander à la Commission des appels de l'Immigration de reconsidérer son ordre d'expulsion dans l'affaire Tuan Vu, puisque ce dernier, s'il est expulsé, sera presque certainement passé par les armes au Sud Vietnam?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, je n'ai pas connaissance de ce cas précis. Si l'honorable représentant veut bien me faire parvenir le nom de la personne intéressée, j'étudierai la question.